



Plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle à Bercy

La fédération des finances CGT signe le texte

Si le statut général des fonctionnaires impose le respect du principe d'égalité entre les femmes et les hommes, force est de constater qu'aujourd'hui encore des discriminations inacceptables perdurent.

Comme le souligne le rapport de Françoise Guégot (députée) « *dans la Fonction Publique comme dans le secteur privé, l'accès aux postes à responsabilité pour les femmes reste difficile. Le recours au temps partiel, où les femmes sont très majoritaires, est un choix le plus souvent subi que choisi. Parfois, les inégalités salariales persistent et ne relèvent d'aucune situation justifiée* ».

Pour les personnels non titulaires, les inégalités salariales se paient au prix fort tout au long de leur vie professionnelle. Précarité, temps partiel, carrières discontinues, elles sont plus souvent à temps partiel, en CDD, au chômage... Les écarts de salaire entre les femmes et les hommes au cours de leur carrière perdurent : 27 % en moyenne sur les rémunérations annuelles brutes mais ils peuvent aller jusqu'à plus de 40 %, tout confondu, en prenant en compte le temps partiel (selon l'Observatoire de l'égalité)

Les métiers « féminins » sont autant marqués par la pénibilité physique ou mentale que celles des hommes et ils exposent aux risques musculo-squelettiques et psychosociaux : travail très répétitif, travail permanent sur écran, travail morcelé, manque d'autonomie dans le travail, contact avec le public (agressions verbales, violences), horaires qui rentrent en conflit avec les obligations familiales, charge mentale et émotionnelle..

L'égalité se joue aussi dans la vie quotidienne. Les préjugés sexistes ont la vie dure et les femmes continuent d'effectuer 80 % des tâches ménagères et 70 % de celles liées à la famille. Il y a aussi les violences verbales, psychologiques, physiques faites aux femmes contre lesquelles nous devons tous lutter pour qu'elles disparaissent.

C'est pourquoi La fédération des finances CGT porte depuis de nombreuses années l'exigence d'une véritable égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans nos ministères et quelque soit le statut des personnels.

Nous avons pu faire échec aux velléités ministérielles d'introduire dans ce plan des dispositifs « valorisant » la mobilité, l'entretien évaluation, le télétravail, la formation en ligne, comme outil de lutttes contre l'inégalité salariale. Certes ce texte n'est pas parfait et certaines de nos revendications n'ont pu aboutir notamment s'agissant de l'annexe budgétaire ou de la prise en compte immédiate des conséquences de la « perte d'autonomie » d'ascendants ou de descendants, néanmoins un bon nombre d'exigences portées par La CGT se retrouvent dans ce document comme :

- **La nécessité d'approfondir la connaissance de la situation professionnelle des femmes dans nos ministères.**
- **L'amélioration du déroulement de carrière.**
- **La formation au service de la promotion des femmes.**
- **La conciliation entre la vie professionnelle et vie familiale « la parentalité ».**
- **La mise en place d'une communication active sur les enjeux liés à l'égalité.**
- **Ce plan s'imposera aux directions nationales et territoriales, il servira de grille de référence pour les CTP, CHS, CNAS, CAP. Ce plan fera l'objet de points d'étape réguliers, avec présentation d'un bilan de mise en œuvre aux organisations syndicales au moins une fois par an.**

Des négociations sur l'égalité professionnelles vont également s'ouvrir au niveau de la fonction publique.

Par sa signature, la fédération des Finances CGT sera exigeante et veillera à ce que les engagements ministériels soient tenus. Elle condamne par avance toute utilisation, par les ministres, des signatures syndicales comme un élément « alibi » du dialogue social. La fédération des Finances CGT continue, par ailleurs, à combattre les orientations des ministères de Bercy (RGPP, RGPO, REATE ...), orientations catastrophiques pour les missions publiques comme pour nos concitoyens.

Parce que l'égalité fait avancer le droit pour tous, c'est bien par l'engagement de toutes et tous que nous la gagnerons. A Bercy, ce texte à lui seul ne suffira pas à gagner la bataille de l'égalité professionnelle.

Il nous appartient maintenant de construire, sur ce dossier comme tant d'autres, le rapport de force pour qu'enfin les mots se transforment en actes.

Montreuil, le 13 avril 2011